

Attestation de notes MP Technique, modèle additif intégré

(Art. 24 à 29 de l'OMPr 412.103.1 du 30.11.1998)

Attestation de notes valables dès les examens de maturité 2011

Types de branche	Branches	Note d'école M1 à 0.1	Exa Ecrit (E) à 0.5	Exa Oral (O) à 0.5	Note de l'examen M2 à 0.5	Note de branche NB à 0.1
Fondamentales	1. Français examen avancé en 3 ^e	$(S5+S6)/2$	E	O	$(E+O)/2$	$(M1+M2)/2$
	2. Allemand examen avancé en 2 ^e	$(S3+S4)/2$	E	O	$(E+O)/2$	$(M1+M2)/2$
	3. Anglais	$(S7+S8)/2$	E	O	$(E+O)/2$	$(M1+M2)/2$
	4. Histoire et institutions politiques examen avancé en 2 ^e	$(S3+S4)/2$	E	-	E	$(M1+M2)/2$
	5. Econ. pol. / écon. d'entr. et droit	$(S5+S6)/2$	-	-	-	M1
	6. Mathématiques	$(S7+S8)/2$	E	-	E	$(M1+M2)/2$
Spécifiques	7. Physique	$(S7+S8)/2$	E	-	E	$(M1+M2)/2$
	8. Chimie	$(S7+S8)/2$	-	-	-	M1
Complémentaire	9. Option (Op) selon le choix de l'élève et TIP	M1= $(2.Op+TIP)/3$ Op= $(S7+S8)/2$	-	-	-	M1
Note finale = moyenne des notes de branche NB, arrondie à 0.1						

L'examen de maturité professionnelle est réussi lorsque :

- la note globale est de 4.0 au minimum;
- pas plus de deux notes de branche sont insuffisantes;
- la somme des écarts entre les notes de branche insuffisantes et la note 4.0 est inférieure ou égale à 2.0.

L'obtention du certificat fédéral de maturité professionnelle présuppose l'obtention du CFC.

Les apprentis-es reçoivent les deux certificats.

La réalisation d'un travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) est obligatoire pour chaque élève. Il s'agit d'une condition nécessaire pour se présenter aux examens de maturité professionnelle.

Légende du tableau :

S3 = Note du 1^{er} semestre, S5 = Note du 2^e semestre ...

Exa = examen de maturité

Seul le texte original des Ordonnances concernées a valeur légale.